



Exercer le métier d'entrepreneur est une discipline qui demande un bon entraînement de départ, alors pour démarrer "au top", suivez notre "coaching" CCI labellisé par le réseau national Entreprendre en France. Structuré en 8 étapes, cet accompagnement méthodologique permet chaque année à 250.000 porteurs de projets de créer ou de reprendre une entreprise dans des conditions optimales, avec un taux de réussite au delà de 3 ans de 86% contre 41% pour les autres ...



Nos principaux partenaires : Chambre des Experts-Comptables Alès-Cévennes, RSI, Gard initiative, Airdie, Chambre des Notaires, Ordres des Avocats, Fédération des Banques Françaises, Organismes bancaires, Pôle Emploi, Ecole des Mines, Boutique de Gestion du Gard, Relance, ...

PARCOURS DU CREATEUR Entreprendre En France

Mes rendez-vous, étapes par étapes :

- Ma première réunion d'information :
.....
.....
- Mon primo-diagnostic :
.....
.....
- Mes formations :
.....
.....
- Mes rencontres avec le conseiller création-reprise :
.....
.....
- Mes formalités d'inscription d'entreprise :
.....
.....
- Mes rendez-vous interprofessionnels :
.....
.....
- Mon suivi d'entreprise :
.....
.....

NB : en cas d'empêchement, nous vous remercions de décommander au moins 48h à l'avance.



CCI Alès-Cévennes • Rue Michelet • 30100 Alès
04 66 78 49 49 • www.ales.cci.fr

Inf. A - 01/04/2009 • Création Hurricane 04 66 78 69 69



“Je veux créer ou reprendre une entreprise, la CCI me coache !”

PARCOURS DU CREATEUR
Entreprendre En France





1 Votre accompagnement CCI-EEF, un parcours en 8 étapes :

Étape n°1

L'accueil du créateur

Avant de vous inscrire à la réunion d'information, votre parcours commence par deux formalités : une **fiche contact** à remplir, suivi d'un **quiz** pour évaluer vos connaissances du monde de l'entreprise.

Étape n°2

La réunion d'information

Chiffres clés, étude de marché, découverte de l'environnement social, fiscal et juridique : mieux vous serez renseigné, mieux vous réussirez à atteindre vos objectifs – alors ne manquez surtout pas ces **2h30 d'informations générales** à l'issue desquelles un **guide d'autodiagnostic** vous sera remis.

Étape n°3

Le primo-diagnostic

L'analyse de votre **guide d'autodiagnostic** par le chargé du premier d'accueil va vous permettre de bénéficier d'une **orientation personnalisée**, avec **mise en relation** vers le bon conseiller, la bonne formation et la bonne permmance-expert (Experts-comptables, RSI, UNILIA, AIRDIE, Gard Initiative...).

Étape n°4

Les formations (à ne pas manquer, même si vous êtes pressé !)

Une formation intensive, cela peut vous éviter bien des déconvenues dans votre futur métier de dirigeant ... **2 formules** sont possibles :

- Formation "5 jours pour entreprendre"
- Formation "PACTE"

NB : pour plus de renseignements, contactez nos chargés d'accueil.

Étape n°5

Rencontres avec le conseiller création-reprise

Après avoir suivi les étapes d'information, d'analyse et de formation, **vous pouvez maintenant construire et valider votre projet** avec l'aide d'un **conseiller spécialisé** (aides au montage financier, business plan, ...).

Étape n°6

Les formalités d'inscription

Votre dossier est bouclé, il ne vous reste plus qu'à effectuer vos formalités d'**inscription au RCS**, via le Centre de Formalités des Entreprises de la CCI. Une fois votre entreprise immatriculée, vous pouvez alors nous demander un **certificat Chambersign** pour sécuriser vos transactions électroniques.

Étape n°7

Les rendez-vous interprofessionnels

Organisés à la CCI, les rencontres du **Club des créateurs-repreneurs**, les **Petits-déjeuners** de la création, les **Matinales** de la transmission et les **Réunions thématiques** sont autant d'occasion de mettre en réseau votre entreprise dans le tissu économique local. Profitez-en...

Étape n°8

Le suivi de votre entreprise

Tout au long de vos 3 premières années d'activité, **notre Pôle Création** peut vous aider dans la **gestion et le suivi de votre développement**.

